

Tableau récapitulatif des avis recueillis dans le cadre de l'enquête administrative sur le projet de barrière anti requin à la baie des citrons porté par la Ville de Nouméa.

L'enquête administrative s'est déroulée du jeudi 8 juin au vendredi 7 juillet 2023 auprès des 6 organismes suivants :

Entités consultées	Retour
Haut-commissariat de la république française	Avis favorable
Aquarium des lagons de Nouvelle-Calédonie	Avis favorable. <u>Observation</u> : « Le choix de ce tracé contraindrait, par ailleurs, l'établissement à étudier l'hypothèse de la prolongation du captage au-delà de la barrière installée, dans le cadre d'un projet d'investissement onéreux, grossièrement estimé à ce stade à 20 M FCFP. »
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Avis réputé favorable
Direction des Affaires Maritimes	Sujet inscrit à la commission nautique le 28 juin 2023, avis favorable
Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques	Avis réputé favorable
Direction du Développement Durable des Territoires de la province Sud	Avis favorable